

260	UTBM service communication	L'Est Républicain	Jeudi 29 septembre 2011
		24h - Aire urbaine	CROUS - vie étudiante - Com'et - association des étudiants

Société Le service culturel du CROUS a accueilli les nouveaux étudiants

Tremplins culturels

JURASSIEN D'ORIGINE, Alain Maîtrehierry a endossé le costume de responsable du service culturel du CROUS, le 1er septembre dernier.

Ses fonctions prises, il a innové. Il a organisé la première journée d'information et d'accueil des étudiants du genre, soutenu par une dizaine d'intervenants : le Granit, le bureau de la vie étudiante de l'Université de Franche-Comté, l'association des étudiants de Belfort-Montbéliard, la Poudrière, l'association Com'et, le centre chorégraphique national de Franche-Comté et la Maison pour tous de Beaucourt.



■ Parmi les participants à la journée, l'association des étudiants.

Photo Xavier GORAU

Des projets pertinents

Le but de cette journée : faire connaître au monde étudiant « l'existant en terme de culture, les actions des associations » et, par CROUS interposé, donner les informations concernant les possibilités d'accompagnement des projets des étudiants (les concours nationaux comme celui de la bande dessinée, celui de la photo, du film court ou de la musique).

Un exemple parmi tant d'autres : le projet tutoré en licence professionnelle, intitulé « Mosel », organisé par le CROUS de Bordeaux-Aquitaine. Ce projet permet à des musiciens amateurs de développer leur musique et de créer leur maquette.

« Il est ouvert à tous les genres musicaux, en groupe ou en solo », précise Alain Maîtrehenry. « Chaque

groupe envoie sa maquette de trois à six titres avant le 13 janvier 2012 au CROUS de son académie. Après une sélection régionale, le jury délibère le 23 mars 2012. Le 1er prix est de 2.000 euros, le second de 1.000 euros et le 3e de 500 euros ».

Autre aspect de l'activité culturelle proposée par le CROUS, le concours de « Danse avec mon CROUS ».

Il s'agit de la 4e édition de cette manifestation qui peut rapporter aux lauréats près de 2.000 euros. Date limite des inscriptions, le 20 janvier 2012.

Enfin, chaque CROUS fixe le montant du budget à allouer à un projet étudiant quel qu'il soit, mais sélectionné selon sa pertinence et son originalité.

Pourquoi s'en priver ?

Élisabeth BECKER